



Direction de l'intérieur et de la justice
Office du registre du commerce du canton de Berne

Poststrasse 25
3071 Ostermundigen
+41 31 633 43 60
hrabe@be.ch
www.hrabe.ch

Radiation à la suite d'une fusion

Raison de commerce ou nom (conformément à l'inscription au registre du commerce)

Siège

Numéro IDE

CHE-

A la suite de la fusion, les actifs et les passifs (capitaux de tiers) sont transférés à l'entité juridique suivante. L'entité juridique actuelle est radiée du registre du commerce.

Raison de commerce ou nom de l'entité juridique reprenante

Siège de l'entité juridique reprenante

N° IDE de l'entité juridique reprenante

CHE-

Commande d'extraits du registre du commerce (facultatif)

Extrait du registre du commerce après la publication dans la FO SC (CHF 40.00)	Nombre:
Extrait du registre du commerce avant la publication dans la FO SC (CHF 120.00)	Nombre:

Signature(s) de la ou des personnes(s) requérantes

Signature:

Signature:

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

Les signatures qui n'ont pas déjà été apposées pour l'entité juridique en question auprès de l'Office du registre du commerce doivent l'être personnellement, sur présentation d'un passeport, d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour suisse valables (art. 21, al. 1, lit. a ORC) ou doivent être légalisées par un officier public (art. 21, al. 1, lit. b, ch. 1 ORC). Les légalisations auxquelles il a été procédé à l'étranger seront munies d'une surlégalisation ou d'une apostille.

Coordonnées

La présente feuille ne constitue pas une pièce justificative pour l'inscription au registre du commerce. Veuillez la remettre (non imprimée ou remplie en recto verso) afin que les indications ne soient pas soumises à la publicité du registre du commerce.

Adresse postale de livraison

Adresse électronique de livraison

Adresse de facturation des émoluments

**Coordonnées de la personne à contacter
(questions, etc.)**